



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration Séance du 29 juin 2017

Délibération n° C 2017-12

Membres en exercice: 22 Présents: 14 Procurations: 3 Nombre de votants: 16 Votes pour: 16 Votes contre: 0 Abstentions: 0

Date de la convocation :

14/06/2017

Approbation du compte administratif de l'exercice 2016

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf juin, à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Monsieur Arnaud GILLET, Directeur de Cabinet représentait Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura, excusé.

Membres élus à voix délibérative

<u>Titulaires</u>: Mesdames Natacha BOURGEOIS, Monique FANTINI, Céline TROSSAT, Françoise VESPA; Messieurs Bernard AMIENS, Daniel BOURGEOIS, Cyril BRERO, Michel ECARNOT, François GODIN, René MOLIN, Bruno NEGRELLO, Clément PERNOT, François PERRODIN.

Suppléants: Monsieur Jean FRANCHI suppléait Madame Hélène PELISSARD.

<u>Excusés</u>: Mesdames Danielle BRULEBOIS, Hélène PELISSARD; Messieurs Jean-Michel BROCARD, Jean-Daniel MAIRE, Claude PILLOUD.

<u>Procurations</u>: Madame Christine RIOTTE a donné procuration à Monsieur René MOLIN, Monsieur Jean-Charles GROSDIDIER a donné procuration à Madame Françoise VESPA, Madame Chantal TORCK a donné procuration à Madame Natacha BOURGEOIS.

Membres de droit à voix consultative

Madame la Médecin-Commandante Annabelle CARRON ; Messieurs le Lieutenant-Colonel Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET, Jean-Luc LAVIER.

Membres élus à voix consultative

Messieurs le Commandant Philippe MOUREAU, le Lieutenant Philippe THOMAS, l'Adjudant-Chef Jacques DELCEY, l'Adjudant-Chef Jérôme GUYON.

Assistaient également à cette séance: Madame Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Commandant Damien FREDY (Chef du Groupement des Unités Territoriales), Arnaud GILLET (Directeur du Cabinet du Préfet), le Lieutenant-Colonel Nicolas MARILLET (Chef d'Etat-Major), le Commandant Thibaut NIDERLENDER (Chef du Groupement Ressources Humaines Formation), le Commandant Christophe ROUCOULE (faisant fonction de Chef du Groupement Opérationnel), Monsieur Jean-François GAILLARD (Conseiller Technique) était excusé.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 61 des SDIS ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2016-9 du 11 février 2016 relative au budget primitif 2016 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2016-23 du 28 juin 2016 relative au budget supplémentaire de l'exercice 2016 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2016-26 du 15 décembre 2016, relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2016-34 du 15 décembre 2016 relative à la décision modificative n° 2 de l'exercice 2016 ;

Vu l'avis de la commission des Finances du 20 juin 2017 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

Conformément aux règles de la comptabilité publique et aux articles L 1612-12, L 3241-1 et L 3312-5 du CGCT, le compte administratif de l'exercice 2016 est soumis à votre approbation.

Il fait apparaître un résultat de 2 837 207,52 €, à la clôture de l'exercice, ce résultat étant conforme à celui du compte de gestion de l'exercice 2016, établi par le comptable public, soumis préalablement à l'approbation de notre assemblée.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Résultats 2015 réalisés :	233 243,34 €	1 252 247,17 €	1 485 490,51 €
Capitalisation (affectation) sur 2016 :	- €	- €	- €
Solde :	233 243,34 €	1 252 247,17 €	1 485 490,51 €
Résultats de l'exercice 2016 hors résultats antérieurs :			
Dépenses :	17 879 117,69 €	3 933 537,60 €	21 812 655,29 €
Recettes:	18 211 199,05 €	4 953 173,25 €	23 164 372,30 €
Résultats 2016 :	332 081,36 €	1 019 635,65 €	1 351 717,01 €
Résultats comptables CA 2016	565 324,70 €	2 271 882,82 €	2 837 207,52 €
	,		

Il convient de noter les points suivants sur l'exercice 2016 seul :

- le résultat de fonctionnement s'établit à 332 081,36 €, il était de 64 977,90 € en 2015 et de - 235 222,74 € en 2014.
- les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 0,51 % en 2016 (1,14 % en 2015, 0,30 % en 2014); les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 0,52 % (3,26 % en 2015 et 0,50 % en 2014).
- le solde d'investissement est de 1 019 635,65 €.

Le SDIS constate donc cette année des excédents qui viendront financer en partie l'exercice en cours.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Restes à réaliser 2016 : Dépenses :	- €	2 002 163,60 €	2 002 163,60 €
Recettes : Résultats sur Restes à réaliser :	- €	- € 2 002 163,60 €	- € 2 002 163,60 €
Résultats nets 2016 :	565 324,70 €	269 719,22 €	835 043,92 €

Il vous est demandé de bien vouloir en délibérer et d'approuver le compte administratif de l'exercice 2016.

DECISION N° C 2017-12 DU 29 JUIN 2017

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif de l'exercice 2016.

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA,

Certifié exécutoire pour avoir été reçu en Préfecture le 13 113, 2017. Affiché le 3 112, 2017. Publié au RAA du 2^{ème} trimestre 2017

Clément PERNOT